



LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*La Délégation aux Outre-mer*

**Le Président  
Olivier SERVA**

*Paris, le 12 mars 2019*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Délégation aux outre-mer se saisit du projet de loi sur l'organisation et la transformation du système de santé**

Le mardi 12 mars 2019, la **Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale s'est saisie du projet de loi sur l'organisation et la transformation du système de santé à travers la présentation d'une mission flash conduite par Mme Ramlati ALI, Députée de Mayotte et Mme Huguette BELLO, Députée de La Réunion.**

Durant cette présentation, les deux co-rapporteurs se sont notamment félicitées de la création par voie d'amendement d'une Agence Régionale de Santé (ARS) à Mayotte. Elles ont néanmoins pointé la faible inclinaison de ce projet de loi vers les spécificités ultramarines et ont indiqué vouloir amender le texte dans ce sens.

**Des recommandations ont été effectuées par Mme Ramlati ALI et Mme Huguette BELLO en vue de l'examen prochain de ce projet de loi :**

- **La mise en place d'une politique de santé de rattrapage et de différenciation par territoire ;**
- **La multiplication de la prévention à travers des campagnes ciblées et de proximité (par exemple, concernant la Protection Maternelle et Infantile) ;**
- **Une revalorisation des coefficients géographiques pour une meilleure prise en charge sanitaire des populations ;**
- **Un renforcement de la coopération régionale entre les territoires d'Outre-mer et leurs voisins géographiques immédiats ; Celle-ci pourrait se faire notamment entre la Martinique et la Guadeloupe qui connaissent les mêmes difficultés liées au vieillissement de la population ;**
- **Le renforcement de l'attractivité dans les territoires ultramarins, notamment à travers la venue de praticiens étrangers qualifiés.**

Dans le cadre de la volonté du gouvernement de renforcer l'informatisation du système de santé et de soin, Mme Ramlati ALI a également souligné l'importance de la présence physique du spécialiste sur le territoire ainsi que l'amélioration de leur condition de vie et de travail.

A l'issue de cette présentation, M. Olivier SERVA, Président de la Délégation aux Outre-mer, les deux co-rapporteurs, Mme Ramlati ALI et Mme Huguette BELLO ainsi que les Députées référentes de la Délégation aux Outre-mer dans le secteur des affaires sociales, Mme Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE, Députée de la Guadeloupe et Mme Ericka BAREIGTS, Députée de la Réunion et M. Didier QUENTIN, Député de Charente-Maritime ont convenu de proposer prochainement des amendements en lien avec ces recommandations au nom de la Délégation.

#### **Contact presse :**

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, [sophie.grand-bonheur@clb-an.fr](mailto:sophie.grand-bonheur@clb-an.fr)
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, [s.serv@clb-an.fr](mailto:s.serv@clb-an.fr)